



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen le 15 octobre 2021

Appel à projets régional Vélo

Les maîtres d'ouvrages publics (collectivités locales et leurs groupements, EPCI, ...) sont invités à répondre au 5^{ème} appel à projets vélo, dont l'organisation est désormais déconcentrée au sein de chacune des régions françaises.

L' appel à projets régional Vélo est doté d'un montant de 4,9 millions d'euros pour la Normandie, issu du fonds « France Relance », à engager en 2022.

Le cahier des charges est publié sur le site de la DREAL Normandie. Il précise notamment le contenu des dossiers et les critères de sélection des projets. Le dépôt des projets doit se faire avant le 25 février 2022.

Deux types de projets seront susceptibles d'être financés :

- le franchissement d'une discontinuité, nécessitant le traitement d'un carrefour ou encore la réalisation d'un ouvrage,
- la réalisation d'une partie ou de la totalité d'un itinéraire cyclable sécurisé, piste cyclable ou voie verte.

Dans tous les cas, ces projets devront s'inscrire dans une politique globale de la collectivité, et constituer ou s'intégrer à un itinéraire cyclable cohérent.

Deux tiers des déplacements effectués en France sont inférieurs à 5 km. La plupart sont réalisés avec un véhicule automobile alors que la marche et le vélo sont souvent plus pertinents et plus efficaces pour les trajets les plus courts. Ils s'accompagnent en outre de bénéfices individuels et collectifs manifestes en termes de qualité de l'air, de santé, d'attractivité des territoires, de transition écologique et énergétique, d'accès à la mobilité pour tous, de qualité de vie et enfin d'emploi.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

Le développement de l'usage du vélo fait partie des priorités de l'État qui cofinance, via des appels à projets, les aménagements cyclables des maîtres d'ouvrages publics. La relance permet d'accentuer cet effort.

Les 3 premiers appels à projets, lancés au niveau national, ont permis de retenir 23 projets lauréats en Normandie, pour environ 10 millions d'euros de subvention. Un 4^{ème} appel à projets est en phase d'instruction. L'État en Normandie a par ailleurs déjà versé plus de 9 millions d'euros en 2020 et 2021 pour le développement des infrastructures cyclables, via la dotation spéciale à l'investissement local (DSIL). Les sources de financements peuvent se cumuler, dans le respect des règles générales en vigueur.

Pour plus d'information voir la page de la DREAL Normandie :

- <http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/appele-a-projet-velo-2022-a4104.html>

Contact pour les porteurs de projet : aapmobilitenormandie@developpement-durable.gouv.fr

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex